

Montréal 

Consultation publique
**L'avenir de l'eau de
Montréal**

Présentation

Service de l'eau

Chantal Morissette
Directrice du Service de l'eau

24 août 2023



Contexte de la consultation

En 2020, la Stratégie montréalaise de l'eau a pris fin après avoir permis de nombreuses avancées au cours des dix années précédentes.

Les changements climatiques, le développement urbain, la qualité de l'eau et les technologies sont des enjeux de plus en plus importants qui nécessitent une nouvelle stratégie pour faire face aux défis qu'ils engendrent en matière de gestion de l'eau.

Si de grands progrès ont été réalisés en termes d'infrastructures, un grand défi demeure toutefois :

Comment s'occuper des infrastructures vieillissantes et les améliorer pour faire face aux défis des changements climatiques et de développement durable, tout en préservant l'équité intergénérationnelle?

Pourquoi une consultation publique?

Cette consultation publique est le point de départ d'une nouvelle Stratégie montréalaise de l'eau.

Cette stratégie définira la vision, les objectifs et les actions nécessaires à une gestion durable de l'eau à Montréal.

Elle s'appuiera sur une analyse des résultats de la consultation publique et des impacts liés aux différents usages de l'eau.

Les résultats de cette consultation publique permettront également :

- d'adapter et d'améliorer la gouvernance des activités liées à l'eau;
- de déterminer des priorités pour l'avenir de l'eau pour l'ensemble de la ville afin de gérer cette ressource de manière intégrée.

Les citoyennes et les citoyens sont ainsi invités à partager leur point de vue pour contribuer à ce processus important pour la collectivité montréalaise.

Mandat de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs (CEEDDGP) a été mandatée pour tenir une consultation publique afin de :

- mieux informer la population citoyenne sur les enjeux liés à l'eau;
- sonder l'opinion publique sur l'avenir de l'eau à Montréal.

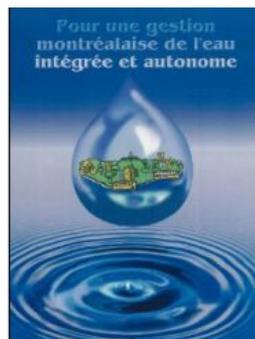
Cette résolution a été adoptée à l'unanimité lors de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Montréal, du mercredi 16 novembre 2022 (CE22 1880).

La gestion de l'eau de Montréal

Un historique en trois temps

2001

Rapport du Comité de transition, secteur Infrastructures souterraines : la première prise de conscience



2003

Rapport SNC/PwC : nouvelle taxe d'eau dédiée aux infrastructures : la première décision majeure en matière de financement



2011

Stratégie montréalaise de l'eau 2011-2020 : la première planification stratégique pour orienter la gestion de l'eau de Montréal



Retour sur la Stratégie montréalaise de l'eau

2011-2020

Le contexte

- Lancement de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) en 2011
- Annulation du contrat de compteurs d'eau
- Publication d'un rapport illustrant la dégradation des infrastructures

Les objectifs

- Développer une approche intégrée et durable de la gestion des activités liées à l'eau en prenant en compte les besoins en investissements.
- Promouvoir une vision montréalaise globale de la gestion de l'eau qui intègre les principes et les objectifs provinciaux de développement durable.
- Servir de cadre pour mieux comprendre les complexités liées à la gestion de l'eau et pour orienter les actions futures afin d'assurer une ressource durable et accessible pour tous.

Montréal 

Cinq enjeux identifiés

1. Sécurité et santé publique
2. Gestion responsable des actifs et optimisation de leur rendement
3. Financement soutenu et gestion financière responsable
4. Responsabilité environnementale accrue par la gestion durable de l'eau
5. Adoption de saines pratiques de gestion et d'opération

Une stratégie avec un résultat global prometteur

- Accroître la connaissance des actifs.
- Améliorer l'expertise interne de la Ville.
- Tester et valider l'efficacité des processus de coordination avec les partenaires.
- La performance obtenue a été à la hauteur des capacités et des budgets initiaux.

**Malgré tout, le déficit de maintien d'actifs (DMA)
s'est amplifié au fil des ans.**

Pourquoi une nouvelle Stratégie montréalaise de l'eau?

Cette initiative permettra de :

- se préparer pour faire face aux défis actuels et à venir;
- identifier les mesures qui doivent être mises en place et les investissements nécessaires à leurs réalisations;
- s'aligner sur les priorités des gouvernements fédéral et provincial afin de mettre en œuvre des politiques cohérentes et efficaces.

La mise en œuvre efficace et durable de la Stratégie montréalaise de l'eau contribuera à assurer le bien-être de la population montréalaise et à leur offrir un cadre de vie durable.



Montréal 



Principaux enjeux de la prochaine décennie



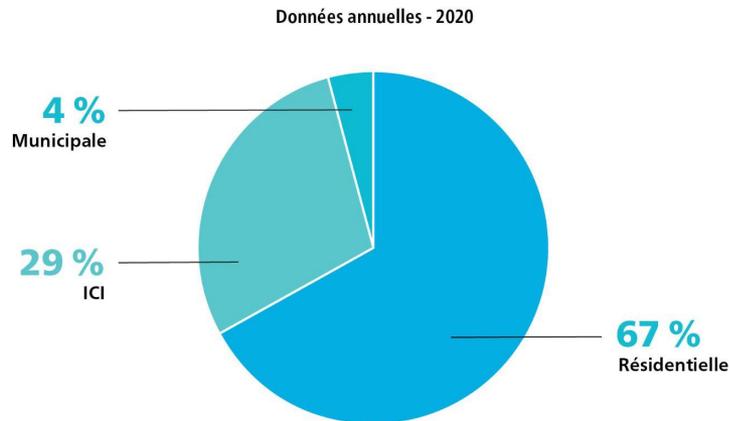
Enjeu d'utilisation responsable de la ressource

1.1 Gaspillage de l'eau potable

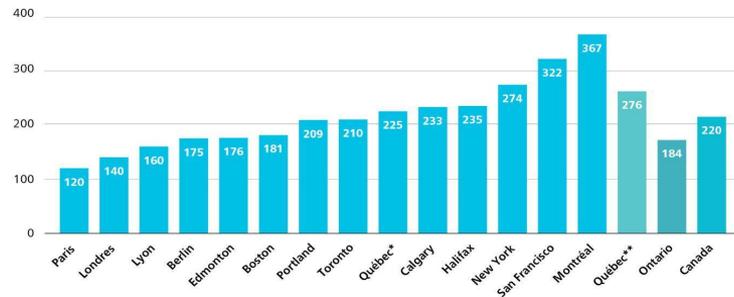
Le Canada et le Québec : parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde

- En 2020, Montréal a **produit** un volume d'eau propre à la consommation équivalant à 220 000 piscines olympiques, soit 552 M mètres cubes.
- Il s'est **consommé** un total de 371 M mètres cubes en 2020 : 108 M mètres cubes par les industries, commerces et institutions et 251 M mètres cubes par les citoyens et les citoyennes.

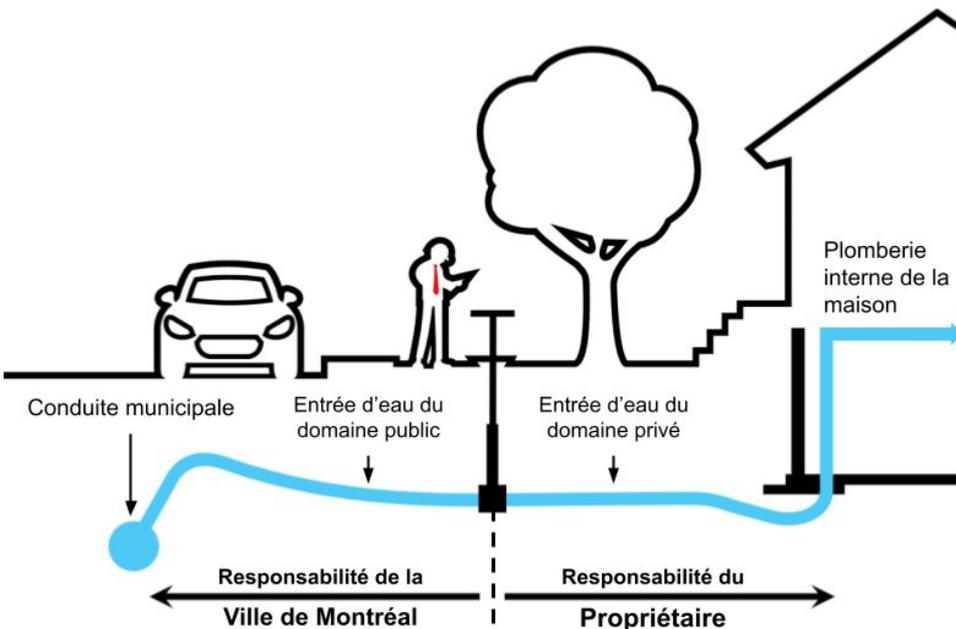
Graphique sur la répartition des consommations résidentielles et industrielles



Graphique comparatif de la consommation résidentielle/personne/jour (2020)



1.1 Gaspillage de l'eau potable - Fuites



Les fuites dans le réseau de distribution d'eau sont un **facteur important de gaspillage** de l'eau.

En 2020, nous estimons à 132 M mètres cubes de pertes, tant sur le domaine public que privé.

Ceci équivaut à 26 % de l'eau distribuée.

La Ville de Montréal dépense 100 M\$ par an pour la réhabilitation et la reconstruction de son réseau d'aqueduc, soit près de 32,6 kilomètres de réseau par année.

Sur le domaine privé, les branchements au réseau d'aqueduc, au nombre de 245 000 à Montréal, sont une source importante de fuites d'eau.

20 % des bâtiments à Montréal présentent au moins une fuite dans leurs appareils de plomberie, ce qui entraîne un gaspillage de plus de 500 litres d'eau par jour.

1.2 Application de la réglementation sur les usages de l'eau



En 2013, la ville de Montréal a mis en place un règlement sur l'usage l'eau pour encadrer certaines pratiques extérieures tel que l'arrosage, le remplissage des piscines, etc. Des études de 2016 suggèrent que les usages extérieurs sont en moyenne de 191 000 litres d'eau, par habitation, par année.

De plus, en 2018, la Ville a banni l'utilisation de climatiseurs refroidis à l'eau sans boucle de recirculation. Ces appareils peuvent consommer entre 2 000 et 10 000 litres d'eau par jour.

Malheureusement, nous estimons que la réglementation est difficilement appliquée.

Des campagnes de sensibilisation sont lancées chaque année afin d'informer la population sur l'utilisation responsable de l'eau.

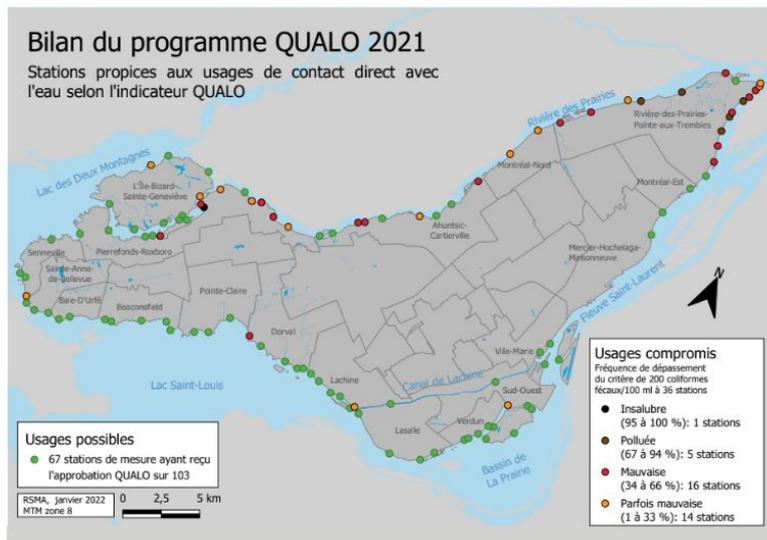
1 Pistes de réflexion

1. Quelles mesures de réduction du gaspillage devraient être mises en place pour les :
 - ICI (les industries, commerces et institutions)?
 - Les citoyens et les citoyennes?
2. Quelle forme de réglementation la Ville devrait-elle mettre en place concernant les usages de l'eau?
3. Quelles autres mesures réglementaires la Ville devrait-elle prendre pour encourager une utilisation responsable de l'eau?



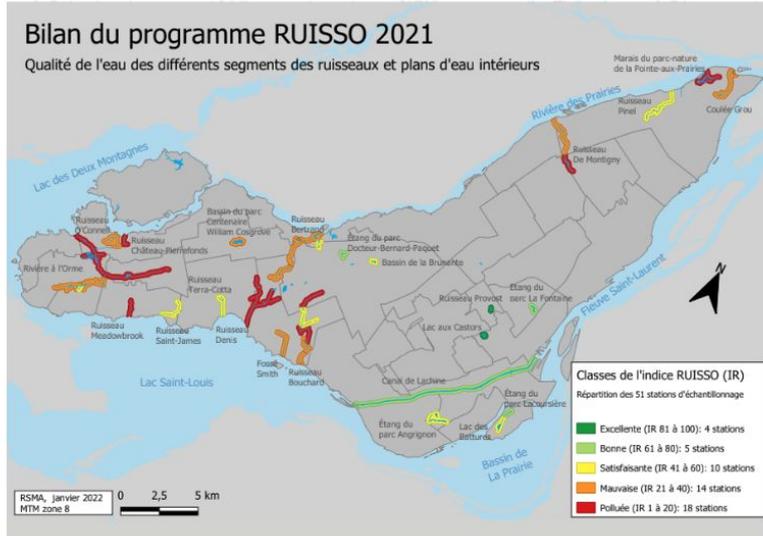
Enjeu de protection de la ressource

2.1 Qualité des rejets d'eaux usées dans le fleuve



- Montréal est responsable du traitement de **40 % du volume total** des eaux usées du Québec.
- La station d'épuration peut traiter près de 5 fois plus d'eau qu'elle en reçoit normalement par temps sec, sa **capacité est atteinte lors de fortes pluies** et les eaux usées excédentaires sont rejetées dans les cours d'eau.
- Malgré une réglementation stricte sur ces débordements : **11 millions de mètres cubes d'eaux usées diluées sont rejetées en moyenne au fleuve chaque été.**
- 35 % des points d'échantillonnage autour de l'île montrent que ces secteurs ne sont pas propices à l'usage de l'eau (2022).

2.2 Qualité des cours d'eau de Montréal



- Seulement **38 %** des cours d'eau et des lacs intérieurs sont de **qualité satisfaisante**.
- Les **raccordements inversés** sont une source majeure de pollution pour les cours d'eau.
- Il y a raccordement inversé lorsque les eaux usées sont acheminées vers les conduites prévues pour les eaux pluviales en raison d'un mauvais branchement.
- 11 000 bâtiments ont été inspectés et 908 raccordements inversés ont été identifiés, parmi lesquels 508 corrections de raccordement restent encore à faire (décembre 2022).

2.3 Protection des sources d'eau

Il est nécessaire d'identifier des **solutions efficaces** qui soient à la fois **durables** sur le plan **économique et environnemental**, tout en **sensibilisant** la population sur l'importance de la réduction des contaminants rejetés dans l'eau.

- Montréal produit une eau potable de grande qualité dépassant les normes de la réglementation en vigueur.
- De nouveaux **contaminants** provenant des activités humaines et industrielles émergent continuellement, dont :
 - les substances per- et polyfluoroalkylées (**PFAS**) retrouvées dans de nombreux produits de consommation;
 - les **fibres synthétiques** libérées par les machines à laver;
 - le fleuve Saint-Laurent compte parmi les cours d'eau les plus pollués au monde par les **microplastiques**.
- Pour éliminer ces contaminants, des investissements importants doivent être faits pour détecter, surveiller et ajuster les processus de traitement, mais les progrès possibles sont limités et très coûteux.
- Il faut donc agir à la source pour réduire les émissions de polluants dans l'eau.

2 Pistes de réflexion

1. Qu'est-ce que la Ville devrait faire de plus pour protéger les cours d'eau et le fleuve Saint-Laurent?
2. Qu'est ce que la Ville devrait faire pour aider les citoyens et les citoyennes à protéger les cours d'eau et le fleuve Saint-Laurent?
3. Quels efforts devraient être mis en place par les citoyens et citoyennes, les industries, les commerces et la Ville de Montréal pour protéger les sources d'eau potable?



Montréal 

**Enjeu d'adaptation et de
résilience**

3

3.1 Accès à l'eau

Bien qu'entourée d'eau, Montréal reste vulnérable aux aléas climatiques et elle pourrait voir son accès à l'eau limité ou menacé en raison de sa gestion partagée du réseau hydrographique des Grands Lacs avec l'Ontario et certains états américains.

Afin d'atténuer les effets d'éventuelles difficultés, Montréal a mis en place un certain nombre de stratégies telles que :

- le remplacement d'infrastructures,
- l'introduction de compteurs d'eau dans les ICI,
- l'intensification des efforts de conservation de l'eau.

3.2 Gestion des eaux pluviales



Exemple de l'identification des cuvettes dans un secteur de l'arrondissement de Ville-Marie. Source : Bureau de la transition écologique et de la résilience, exemple de la vulnérabilité aux aléas climatiques et les îlots de chaleur.

Les réseaux de collecte des eaux usées, construits il y a plus de 60 ans, ne sont pas adaptés pour gérer les grandes quantités d'eau qui s'accumulent lors des fortes pluies.

Selon les projections pour 2050, les intensités critiques des pluies **augmenteront en moyenne de 15 %**.

Depuis 2013, plus de 20 000 plaintes ont été enregistrées suite à des inondations.

À court terme, il ne suffit pas d'augmenter la capacité des réseaux de drainage pour garantir une meilleure résilience : modifier le cadre bâti fait également partie des solutions pour retenir l'eau sur le domaine public et ainsi protéger les bâtiments et ses occupants.

3 Pistes de réflexion

1. Parmi tous les enjeux de l'eau, quelle proportion des efforts et des budgets devrait être consacrée à l'adaptation aux conséquences des changements climatiques?
2. Quelles mesures devraient être mises en place par la Ville pour aider la population citoyenne à se protéger des conséquences des changements climatiques?
3. Comment les propriétaires peuvent contribuer aux efforts de la Ville pour s'adapter à l'augmentation des inondations et des pluies intenses?



Enjeu d'équité intergénérationnelle

Actifs sous la responsabilité du Service de l'eau

Actifs linéaires et réseaux

- 4 471 km de conduites d'eau potable
- 4 399 km de conduites d'égout
- 34 858 vannes
- 23 663 bornes d'incendie
- 81 886 regards d'égout
- 149 466 puisards

Actifs ponctuels

- 6 usines de traitement d'eau potable
- 2 usines de traitement d'eaux usées
- 23 réservoirs et stations de pompage
- 16 ouvrages de rétention

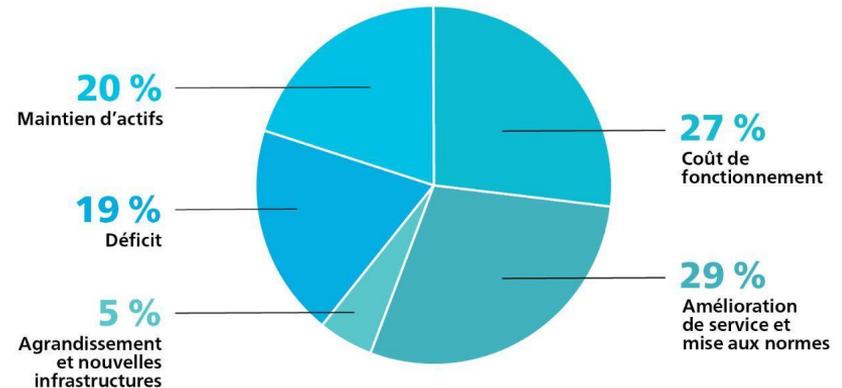
4.1 Coût complet de l'eau

Le coût complet de l'eau est estimé à **2,90 \$ par 1000 litres** d'eau. Ce coût inclut le coût de fonctionnement ainsi que les besoins d'investissements dans les infrastructures de l'eau.

Coût pour 1 000 L d'eau en 2020

Composante du coût des services d'eau	Coût unitaire	Coût
Coût de fonctionnement	0,79 \$/m ³	396 178 480 \$
Besoins d'investissements en maintien d'actifs réguliers	0,59 \$/m ³	298 347 300 \$
Besoins d'investissements en rattrapage de déficit de maintien d'actifs	0,55 \$/m ³	276 656 800 \$
Besoins d'investissements en amélioration de service et mise aux normes	0,83 \$/m ³	415 907 400 \$
Besoins d'investissements en agrandissement et nouvelles infrastructures	0,14 \$/m ³	68 495 900 \$
Coût des services d'eau	2,90 \$/m³	1 455 585 880 \$

Répartition des composantes des coûts



4.1 Coût complet de l'eau

- La Ville dispose de plusieurs sources de revenus pour financer ces **coûts de fonctionnement**, dont la taxe foncière relative à l'eau, les quotes-parts aux villes liées et la tarification volumétrique. Ces revenus totalisent **531 M\$** en 2023.
- Depuis 10 ans, la croissance de la taxe spéciale relative à l'eau a été de **3,3 %**.
- Pour le **financement des infrastructures** en dépenses capitalisables, les subventions gouvernementales financeront **2,3 G\$** de dépenses sur les **5,4 G\$** prévus pour les 10 prochaines années.
- Pour financer sa propre contribution aux investissements, la Ville peut choisir de les payer au comptant ou par des emprunts sur le marché financier ou une combinaison de ces deux stratégies.
- La dette des actifs de l'eau est estimée à **1 G\$** et le remboursement de celle-ci équivaut à **30 %** de tout l'argent amassé dans le Fonds de l'eau.
- Il s'agit de la conséquence directe de l'augmentation des investissements dans les infrastructures de l'eau de **248 à plus de 500 M\$ entre 2015 et 2022**.

La Ville a comme défi de continuer à augmenter ses investissements dans les actifs de l'eau tout en gérant l'impact de ceux-ci sur l'augmentation de sa dette.

4.2 Financement équitable de la gestion de l'eau

- Une comparaison entre le Québec et d'autres provinces canadiennes montre que le taux d'utilisation des tarifs par d'autres municipalités a augmenté entre 1998 et 2016, passant de 22 % à 37 % des recettes propres.
- En 2016, la province de Québec a enregistré la plus faible augmentation du taux d'utilisation des tarifs parmi toutes les provinces canadiennes.
- En 2023, Montréal a harmonisé ses tarifs pour les bâtiments non résidentiels, ce qui devrait lui rapporter 15 millions de dollars en revenus, soit 3,3 % du Fonds pour l'eau.

4.3 Besoins d'investissements pour assurer la gestion responsable de l'eau

- Entre 2011 et 2020, des efforts et des budgets considérables ont été déployés pour répondre à l'urgence et freiner la dégradation de l'ensemble des installations.
- Pour une première fois depuis des décennies, le déficit d'entretien ne s'est pas aggravé.
- En 2020, le déficit de maintien d'actifs a été de 2,8 G\$ (8 % du parc d'actifs qui est considéré en mauvais ou très mauvais état), à titre de comparaison, le déficit de la ville de Toronto a été de 1,5 G\$ = 5 % de son parc d'actifs.
- D'ici 2030, 25 % des canalisations d'eau potable et 12 % des égouts seront en mauvais ou très mauvais état si nous maintenons le niveau d'investissements annuel actuel.

Pour viser l'élimination du déficit et construire les nouvelles infrastructures nécessaires au respect de la réglementation et à l'augmentation de la résilience, il est nécessaire d'investir en moyenne un milliard de dollars par an pendant les dix prochaines années.

4 Pistes de réflexion

1. Seriez-vous prêt à assumer financièrement une part plus importante des coûts de la gestion de l'eau dans les prochaines années afin de limiter l'impact sur les générations futures?
2. Êtes-vous d'accord avec l'introduction progressive de nouvelles mesures fiscales pour limiter l'impact financier des investissements de l'eau sur les générations futures?
3. Pensez-vous que la Ville de Montréal accorde assez d'importance aux enjeux de l'eau et pourquoi?

4 Pistes de réflexion

4. Voyez-vous des résultats concrets en lien avec les investissements dans les infrastructures de l'eau qui ont été réalisés au cours de la dernière décennie?
5. Selon vous, que devrait-on faire collectivement pour réduire le déficit de maintien des infrastructures de l'eau?
6. Quelles devraient être les priorités de financement en matière de gestion de l'eau à Montréal pour les années à venir?

Montréal 

Service de l'eau